



MUNICIPALITÉ DE PREISSAC
SESSION RÉGULIÈRE DU 18 JANVIER 2022 SERA TENUE À HUIS CLOS
ORDRE DU JOUR

Début de la réunion publique à 20 h 00

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum et ouverture de la session
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la session régulière du 13 décembre 2021
5. Adoption du procès-verbal de la session spéciale du 20 décembre 2021
6. Comptes à payer du mois
7. Compte rendu de la table des Conseillers de comté de la MRC Abitibi
8. Compte rendu des rencontres du Maire et du Directeur général
9. Avis de motion et présentation du règlement # 280-2022 (Règlement déterminant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2022)
10. Avis de motion et présentation du règlement # 281-2022 (Règlement relatif à l'établissement d'un programme d'aide sous forme de crédits de taxes pour favoriser la croissance de certaines entreprises)
11. Avis de motion et présentation de règlement # 282-2022 (Règlement édictant code d'éthique et de déontologie applicable aux membres du conseil municipal de la municipalité de Preissac)
12. Résolution d'appui à la mine LaRonde auprès du MTQ pour diminution de la vitesse dans leur secteur
13. Résolution demandant au MTQ une rencontre pour trouver des solutions à la vitesse dans le secteur du Pont Tancrède
14. Résolution annuelle pour aide financière aux organismes
15. Résolution pour changement de nom pour la Biblio Preissac Sud
16. Résolution pour nommer un substitue pour siéger à la MRC Abitibi
17. Résolution pour nommer un représentant au Comité consultatif forêt de la MRC Abitibi
18. Résolution annuelle pour aide financière de l'ADL (5 000.00 \$)
19. Résolution pour autoriser l'ADL a déposé un projet dans le volet « Emploi d'été Canada"
20. Résolution de nomination des membres et de la rémunération du CCU (20.00 \$/heure)
21. Acceptation de la soumission pour raccordement électrique du conteneur à la caserne # 1 (7 200.00 \$ plus les taxes applicables)
22. Autorisation de signatures pour l'indexation de l'échelle salariale 2022, de la rémunération des pompiers, des élus et du document intitulé « Politique de gestion applicable au personnel »
23. Questions reçues à la municipalité (vous pouvez envoyer vos questions à l'adresse courriel suivante: direction@preissac.com)
24. Clôture et levée de l'assemblée __h__